

Image not found or type unknown



Rachat de bien familial /indivision

Par **mumuvbedin**, le **22/04/2015** à **13:02**

Bonjour,

Je souhaite acheter un bien à maman sur lequel nous sommes en indivision à 3 suite au décès de mon père (ma maman, ma sœur et moi).

Je souhaiterais savoir comment s'établie la transaction dans ce cadre-là, comment se calcul les droit de notaire, si on parle d'achat immobilier ou de rachat de soulte...

Vous remerciant bien par avance de votre aide,

Bien cordialement,
Muriel